



Secteur 11 : -

Jean-Julien BARILLOT - architecte conseiller

Les permanences sont tenues dans les mairies concernées, sauf indications contraires.

Venir avec photos des lieux (de loin dans le paysage et de près), plans (cadastres, tout document utile...) et documents d'urbanisme (PLU).

Les r.v. se prennent auprès des lieux de permanence.

Construire, agrandir, restaurer, aménager...

Vous avez des questions sur les thèmes suivants :

Architecture Paysage Technique

Patrimoine Environnement Energie

Réglementation Juridique

Bioclimatisme

Avant de vous engager, venez rencontrer **gratuitement** les architectes conseillers du CAUE !

Pour préparer votre rendez-vous, apportez tout document utile à la compréhension de votre projet : photos, plans, documents d'urbanisme, cadastres, croquis, etc. Vous pouvez également consulter nos fiches pratiques disponibles et téléchargeables sur notre site internet.

caue
Gironde
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

283 rue d'Ornano - 33000 Bordeaux
Tel : 05 56 97 81 89
contact@cauegironde.com
www.cauegironde.com

			Pour 2019	Octobre	Novembre	Décembre
BLAYE (maison serv. pub. 05 57 42 82 72)	3 ^e lundi	de 14h à 17h sur r.v.	21	18	16	
BRAUD (CdC 05 57 42 61 99)	3 ^e lundi	de 9h à 12h sur r.v.	21	18	16	